

Peter Schulthess
Éditorial



à jour!
Psychotherapie-Berufsentwicklung
10. Jahrgang, Nr. 1, 2024, Seite 29–29
DOI: 10.30820/2504-5199-2024-1-29
Psychosozial-Verlag

Impressum | Mentions légales

à jour! – Psychotherapie-Berufsentwicklung

ISSN 2504-5199 (Print-Version)

ISSN 2504-5202 (digitale Version)

10. Jahrgang Heft 1 / 2024, Nr. 19

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2024-1>

Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Gleichzeitig versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen geäußert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Christiane Stieglitz | christiane.stieglitz@psychotherapie.ch
Nathalie Jung | nathalie.jung@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft | 15. September für Dezember-Heft

Verlag

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Abo-Verwaltung | Bezugsgebühren

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Jahresabonnement € 44,90 (zzgl. € 6,- Versand)
Einzelheft € 24,90 (zzgl. € 6,- Versand)
Studierende erhalten gegen Nachweis 25 % Rabatt auf das Abonnement.
Das Abonnement verlängert sich um jeweils ein Jahr, sofern nicht eine Abbestellung bis acht Wochen vor Ende des Bezugszeitraums erfolgt.
ASP-Mitglieder erhalten das Jahresabonnement zu einem Sonderpreis von € 35,- (zzgl. € 6,- Versand).

Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag (anzeigen@psychosozial-verlag.de) oder die Geschäftsstelle der ASP (asp@psychotherapie.ch).
Es gelten die Preise der auf www.psychosozial-verlag.de einsehbaren Mediadaten.
ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

Titelbild

Titelbild: © Adobe Stock / Vitaliy

Digitale Version

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist auch online einsehbar:
www.a-jour-asp.ch



Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizenziert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

ISSN 2504-5199 (Version papier)

ISSN 2504-5202 (Version numérique)

10. tome numéro 1 / 2024, 19

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2024-1>

Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédaction
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Christiane Stieglitz | christiane.stieglitz@psychotherapie.ch
Nathalie Jung | nathalie.jung@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

L'éditeur

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Gestion des abonnements | Frais de souscription

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Abonnement annuel € 44,90 (plus € 6,- de frais de port)
Prix du numéro € 24,90 (plus € 6,- de frais de port)
Les étudiants bénéficient d'une réduction de 25 % sur l'abonnement sur présentation d'un justificatif.
L'abonnement est reconduit d'année en année, à moins qu'une annulation ne soit effectuée au plus tard huit semaines avant la fin de la période d'abonnement.
Les membres de l'ASP reçoivent l'abonnement annuel au prix spécial de € 35,- (plus € 6,- de frais de port).

Annonces

Veuillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur (anzeigen@psychosozial-verlag.de) ou au bureau de l'ASP (asp@psychotherapie.ch).
Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur www.psychosozial-verlag.de.
Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

Couverture

Couverture: © Adobe Stock / Vitaliy

Version numérique

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est également consultable en ligne : www.a-jour-asp.ch



Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE en respectant la paternité des contenus – pas d'utilisation commerciale – sans œuvre dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification, interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus amples informations sous : creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

Éditorial

J'ai une nouvelle fois l'honneur de présenter à nos lectrices et lecteurs une revue aux sujets riches et variés.

On entend dire que la psychothérapie ferait exploser les frais de santé. Il s'agit-là d'une manœuvre de diversion et d'une position regrettable de la part de Santé Suisse afin d'éviter d'intervenir sur les véritables facteurs de coûts. Dans la rubrique « Focalisation », *Marianne Roth* s'est penchée sur la question des frais de santé croissants et y présente des faits intéressants.

La rubrique « Actualités » présente comme à son habitude divers articles. *Gabriela Rüttimann* y a rédigé un article sur l'assemblée des membres de 2024 et présente l'état actuel de diverses évolutions. Vous trouverez dans la rubrique *Secrétariat* diverses prestations de service destinées aux membres. Depuis la Suisse romande, *Sandra Feroletto* rapporte pour les membres francophones les changements intervenus dans l'ASP et réfléchit à l'importance de la santé psychique et à la frontière problématique qui existe entre la considération de l'état « malade » et « sain ». *Nicola Gianinazzi* met en avant les aspects problématiques des rapports dans le modèle de la prescription et se présente comme nouveau membre de la Commission des professions de la psychologie (PsyCo) afin de représenter l'ASP et la Suisse italophone au sein de cet organe.

Vous trouverez dans la rubrique « Psychothérapie internationale » un rapport actuel tiré de l'EAP. *Gabriela Rüttimann* présente la stratégie de l'EAP, dont l'objectif est de faire connaître aux candidats, lors des prochaines élections au Parlement européen, les préoccupations relatives à la qualité des soins psychothérapeutiques. L'UE recommande aux membres de l'EAP d'aller à la rencontre des candidats de leur pays et de créer de fait des liens pouvant s'avérer utiles dans leur futur travail politique.

La rubrique « Débat » contient deux articles qui ont le potentiel de faire s'enflammer les esprits. *Nathalie Jung* rapporte dans son article que certains psychothérapeutes se sont retrouvés « le cul entre deux chaises » suite à l'introduction du modèle de la prescription. Les psychothérapeutes doivent désormais choisir entre une facturation via l'assurance de base ou ne pas opter pour un numéro de décompte afin de pouvoir

continuer à facturer via l'assurance complémentaire. La combinaison des deux est en effet interdite si le psychothérapeute opte pour un numéro de décompte pour l'assurance de base. L'auteure présente une manière judicieuse de continuer à combiner les deux pratiques. *Peter Schulthess* évoque une initiative qui vise à améliorer la mise en réseau des instituts privés de formation postgrade. Il trouve que la volonté de mieux faire entendre la voix des filières de formation postgrade proposées par des organismes privés est justifiée dans la lutte concurrentielle avec les offres universitaires, qui sont par exemple bien mieux représentées dans la PsyCo et ont un accès plus facile à la recherche, ce qui représente un véritable avantage concurrentiel.

Dans la rubrique « Demand » nous publions toujours une interview d'un membre. Cette fois-ci, c'est *Nicole Thommen* de Zurich qui est notre partenaire d'interview. Elle nous raconte comment elle a choisi de devenir psychothérapeute et ce qui l'a poussée à adhérer à l'ASP.

Quant à *Marianne Roth*, elle aborde dans la rubrique « Savoir » une prise de position de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ). Cette prise de position souligne le manque criant de soins dans le traitement des problèmes psychiques dans ce groupe d'âge et recommande d'instaurer différentes mesures pour améliorer cette situation. Dans la même rubrique, *Peter Schulthess* décrit l'évolution de la stratégie qualité du Conseil fédéral et sur les développements au sein de la Commission fédérale de la qualité. Nous ignorons encore sous quelle forme les cabinets de psychothérapie privés devront justifier la qualité apportée en termes de structure, de procédures et de résultats. Une chose est sûre, nous ne sommes pas au bout de nos peines.

Enfin, nous terminerons cette revue par un compte-rendu de livre et par le calendrier des manifestations, dans lequel vous pouvez volontiers noter les dates de congrès et de séminaires pour votre formation professionnelle personnelle.

Je vous souhaite une lecture fructueuse !

Peter Schulthess, directeur de la rédaction

